

PARTNER

Bulletin d'information semestriel des adhérents de Fost Plus - Mars 2019 - n°64

TRI HORS DU DOMICILE

La croissance de la consommation on-the-go comporte de nouveaux défis

NOUVEAU SAC BLEU

Transition pour 2,5 millions de Belges d'ici la fin 2019



DANS CE NUMÉRO

04

FOST PLUS

Un intermédiaire pour l'économie circulaire

06

ÉLARGISSEMENT DES PMC

Nouveau sac bleu pour 2,5 millions de Belges

08

LES ENTREPRISES TRIENT

La sensibilisation est contagieuse

09

HORS DU DOMICILE

La consommation on-the-go pose de nouveaux défis

10

EMBALLER DURABLEMENT

En route vers des emballages 100 % recyclables

12

DÉCHETS SAUVAGES

Les entreprises passent à l'action

ALEA IACTA EST

En avril, l'heure aura sonné. Avec nos partenaires, nous donnerons le coup d'envoi du déploiement de la collecte élargie des PMC dans notre pays. Un tournant dans l'histoire de Fost Plus, une étape importante vers une gestion plus durable des emballages. D'ici la fin de l'année, 2,5 millions de Belges passeront déjà au nouveau sac bleu.

C'est un projet que non seulement nous, mais aussi tous nos partenaires, attendons avec impatience. Nous ne nous sommes d'ailleurs pas lancés à la légère. La collecte élargie des PMC a en effet un impact considérable sur le secteur du recyclage dans notre pays. Ainsi, les centres de tri sont confrontés à des investissements importants s'ils veulent pouvoir traiter les

fractions supplémentaires de manière efficace et durable. Les débouchés pour les matériaux sont eux aussi encore en pleine phase de développement.

Durant la préparation, nous avons également prêté attention à la garantie d'un confort optimal pour le citoyen. Les projets pilotes à grande échelle que nous avons organisés ces dernières années ont clairement révélé que les scénarios de collecte avaient effectivement une influence significative sur le comportement de tri et les quantités collectées. Nous avons opté pour un message de tri et un système de collecte simples : tous les emballages en plastique dans le même sac.

Pour finir, la collecte élargie est également un signe clair de l'engagement du monde des entreprises. L'élargissement représente un surcoût considérable, qui sera compensé les prochaines années dans les tarifs Point Vert que paient nos membres pour les emballages qu'ils mettent sur le marché.

Pourtant, ils sont tout comme nous particulièrement enthousiastes à propos de ce projet, qu'ils voient comme une étape indispensable pour parvenir à une gestion véritablement circulaire des emballages.

« LA COLLECTE ÉLARGIE EST UNE ÉTAPE IMPORTANTE VERS UNE GESTION CIRCULAIRE DES EMBALLAGES. »



Mik Van Gaever
Chief Operations Officer

Fost Plus se tient naturellement à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez vous adresser aux différents départements en fonction de la question et du problème spécifique qui vous préoccupent. **Service Business Administration** : pour toute question et tout problème concernant le Point Vert, l'adhésion à Fost Plus, l'établissement d'une déclaration ou le contenu des factures. T +32 2 775 03 58 • business.administration@fostplus.be • **Service Comptabilité** : pour toute question ou tout problème se rapportant au paiement des factures. T +32 2 775 05 62 • accountancy@fostplus.be • **Général** : Av. des Olympiades 2, 1140 Bruxelles T +32 2 775 03 50 • fostplus.be • www.fostplus.be • Édité par Fost Plus A.S.B.L Organisme agréé pour les déchets d'emballages ménagers • E.R. : Mik Van Gaever • Production : Bold & pepper • Bestaat ook in het Nederlands • Imprimé sur papier recyclé

L'INTERDICTION DES SACS EN PLASTIQUE

UN ÉTAT DES LIEUX

Ces dernières années, les trois régions ont chacune introduit leur propre règlement relatif à l'utilisation des sacs en plastique. Pour ceux qui y perdent leur latin, nous énumérons encore les points essentiels.

Le 1^{er} décembre 2016, la **Wallonie** est la première à avoir introduit une interdiction de l'utilisation des sacs en plastique à usage unique d'une épaisseur de 15 à 50 microns. Le 1^{er} mars 2017, l'utilisation des sacs en plastique plus légers – jusqu'à 15 microns, généralement destinés à l'emballage de fruits et légumes frais – a également été interdite.

On observe néanmoins un certain nombre d'exceptions. Ainsi, les sacs peuvent encore être utilisés pour les plantes et animaux aquatiques. Les sacs contenant au moins 40 % de matières biosourcées et compostables à domicile peuvent encore être utilisés jusqu'au 1^{er} mars 2020 pour les fruits et légumes et jusqu'au 1^{er} janvier 2025 pour les produits humides ou liquides, comme la viande, le poisson ou les olives. Après le 1^{er} janvier 2025, ils devront être composés pour au moins 60 % de matières biosourcées et compostables à domicile.

Les sacs réutilisables restent autorisés mais des critères clairs ont été formulés. Ainsi, ils doivent avoir, entre autres, une épaisseur minimale de 60 microns et doivent pouvoir être réutilisés au moins 20 fois.

La Région bruxelloise a opté pour un règlement similaire à celui de la Wallonie. L'utilisation des sacs en plastique à usage unique y est également interdite, sauf s'ils se composent de matières biosourcées et compostables à domicile. Bruxelles applique plus ou moins le même timing que la Wallonie, mais stipule qu'à partir du 1^{er} janvier 2030, les sacs biosourcés ne seront plus non plus autorisés. Les sacs



réutilisables y restent néanmoins autorisés, même si les critères pour la réutilisation ne sont pas tout à fait les mêmes (épaisseur minimale de 50 microns).

La Flandre va un peu moins loin dans ses restrictions. Les sacs en plastique entre 15 et 50 microns ne pourront plus être proposés gratuitement par le commerçant, ce sera néanmoins encore possible moyennant paiement. Une période de transition est également prévue : les sacs qui ont été vendus avant la date d'entrée en vigueur de l'interdiction peuvent encore être proposés gratuitement pendant six mois. Point important : la proposition de nouvelle législation a été approuvée sur le principe par le gouvernement flamand mais n'a pas encore été publiée. Pour l'instant, l'interdiction n'est

donc pas encore en vigueur.

Vous avez des questions sur les sacs en plastique ?
Plus d'informations sur le site web de Comeos.

Quid des sacs en plastique dans votre déclaration ?

Pour votre déclaration chez Fost Plus, tous les sacs en plastique qui ne sont pas conçus pour être réutilisés pour le même but et pour lesquels il n'existe pas de système d'échange de sacs usés sont déclarés comme des sacs en plastique à usage unique. Peu importe leur épaisseur ou le fait qu'ils soient composés de matières biosourcées et compostables.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE DÉCLARATION !

Le délai pour l'introduction de votre déclaration a maintenant expiré. Le 28 février, la procédure de rappel pour les membres qui ne nous ont pas encore transmis leur déclaration a démarré. Pour éviter une amende, mieux vaut donc s'occuper de sa déclaration dans les plus brefs délais !

Besoin d'aide pour votre déclaration ?

Contactez notre helpdesk via 02 755 03 58
ou business.administration@fostplus.be.

FÉLICITATIONS, PASCAL !

Pascal Léglise, CSR Director de Carrefour Belgium et administrateur de Fost Plus, a été récemment élu CSR Professional of the Year dans la catégorie francophone. Le prix est une initiative de Time4Society et a été décerné le 21 février 2019.

« Avec mon équipe, nous œuvrons depuis plus de 10 ans déjà au développement de l'entrepreneuriat durable dans le secteur du commerce de détail. Et nous en récoltons aujourd'hui les fruits, avec les producteurs locaux que nous soutenons entre autres avec Act for Food. Cette récompense est le couronnement de notre travail ! ».

Ann Claes, Chief Buying Officer de la chaîne de mode JBC, a été élue CSR Professional of the Year dans la catégorie néerlandophone.

UN INTERMÉDIAIRE POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

« Avec Fost Plus, nous avons une ambition claire : contribuer à la mise en œuvre et au développement de l'économie circulaire dans notre pays. Mais nous ne pouvons pas y arriver seuls. Une collaboration étroite tout au long de la chaîne sera cruciale. » Telles sont les paroles de Patrick Laevers, Managing Director de Fost Plus depuis le 1^{er} juin 2018.

Patrick Laevers a pris la succession de William Vermeir, qui est parti à la retraite plus tôt cette année. « Mon prédécesseur a contribué à la création de Fost Plus et a garanti la visibilité de l'asbl en Belgique et en Europe », déclare-t-il. « Nous faisons aujourd'hui office de référence à l'échelle internationale. Chaque année, nous collectons près de 700 000 tonnes d'emballages ménagers, dont nous pouvons déjà recycler plus de 89 %. »

Il souhaite bâtir sur cet héritage. « Il me revient à présent de continuer à augmenter le taux de recyclage avec Fost Plus, tout en initiant la nouvelle ère de l'économie

« L'ÉCONOMIE SERA CIRCULAIRE OU NE SERA PAS. »

Patrick Laevers,
Managing Director
de Fost Plus

circulaire. Ce n'est pas évident, étant donné que cela génère aussi des changements constants des besoins pour toutes les parties prenantes concernées. Mais l'économie sera circulaire ou ne sera pas. »

Patrick Laevers distingue trois points prioritaires par lesquels Fost Plus veut stimuler l'économie circulaire à court terme. Ils font office de fil conducteur dans la nouvelle demande d'agrément de Fost Plus. « Un premier point prioritaire est naturellement l'élargissement de la collecte des PMC, qui



« EN BELGIQUE, NOUS DEVONS NON SEULEMENT DEVENIR LE CHAMPION DU RECYCLAGE MAIS AUSSI DE LA TECHNOLOGIE EN MATIÈRE DE RECYCLAGE. »

PATRICK LAEVERS
Managing Director
de Fost Plus

est aujourd'hui en cours d'élaboration. D'ici la fin de cette année, 2,5 millions de Belges seront déjà passés au nouveau sac bleu. L'élargissement simplifiera le tri pour les citoyens mais nous permettra également de retirer 8 kg d'emballages des déchets résiduels pour chaque habitant, et d'augmenter fortement les pourcentages de recyclage. »

Pour réellement donner une seconde vie à ces matériaux, des investissements considérables sont toutefois nécessaires, tant dans les centres de tri que sur les marchés du recyclage. « Et cela nous amène directement au deuxième point prioritaire. En Belgique, nous devons non seulement devenir le champion du recyclage mais aussi de la technologie en matière de recyclage. Ce n'est qu'en attirant des investissements supplémentaires que nous pourrions donner un élan supplémentaire à l'économie circulaire dans notre pays. »

Troisième point prioritaire pour Fost Plus : parvenir à une avancée majeure dans la lutte contre les déchets sauvages. « La propreté publique est un point d'attention important pour les communes, les citoyens et les entreprises. Nous observons dans un même temps que la consommation on-the-go continue à augmenter, avec toutes les conséquences que cela implique. Nous voulons chercher des solutions pour s'attaquer à cette problématique de manière positive et constructive. »

Mais Fost Plus ne peut pas y arriver seule. « L'évolution vers une économie plus circulaire a un impact important sur toutes les parties. Une collaboration étroite avec nos parties prenantes deviendra donc cruciale », souligne-t-il. Sa vaste expérience dans le secteur environnemental – entre autres en tant que managing director de Shanks et business development manager chez Renewi – lui sera certainement très utile. « C'est un atout indéniable d'avoir déjà fait connaissance avec les différents acteurs du secteur environnemental. Car en tant que Managing Director de Fost Plus, je me dois avant tout d'être un intermédiaire. »



NOUVEL AGRÉMENT UN LEVIER POUR LES EMBALLAGES CIRCULAIRES

Fin décembre, le nouvel agrément de Fost Plus a été approuvé par la Commission interrégionale de l'emballage. L'agrément sera valable de 2019 à 2023 et crée le cadre du développement dans les prochaines années d'une économie circulaire des emballages dans notre pays.

L'élargissement de la collecte des PMC constitue naturellement un thème important du nouvel agrément. Une attention particulière est à cet effet accordée aux scénarios de base optimaux qui garantissent un recyclage efficace et durable. L'agrément décrit aussi en détail l'approche de la consommation on-the-go croissante et l'éco-modulation des tarifs Point Vert, ce qui ne fera qu'accroître systématiquement l'écart entre les tarifs pour les emballages recyclés et non recyclés.

« Le nouvel agrément offre à Fost Plus un cadre exploitable pour la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie avec un esprit d'entreprise affirmé », déclare Patrick Laevers. « Nous y trouvons suffisamment de leviers pour travailler correctement dans les cinq prochaines années, placer le nouveau Fost Plus sur la carte et revendiquer notre leadership éclairé dans l'économie circulaire. »

NOUVEAU SAC BLEU POUR 2,5 MILLIONS DE BELGES D'ICI LA FIN 2019

Fost Plus démarre en avril le déploiement de la collecte élargie des PMC.
D'ici la fin de l'année 2019, 2,5 millions d'habitants seront déjà passés
au nouveau sac bleu.

Gâce à la collecte élargie des PMC, outre les PMC classiques, les citoyens pourront également trier d'autres emballages en plastique dans le nouveau sac bleu, y compris des sachets en plastiques, des films, des barquettes, des ravers et des pots. L'élargissement permettra à terme de collecter et de recycler jusqu'à 8 kg d'emballages supplémentaires par habitant.

À cet effet, Fost Plus opte résolument pour un recyclage maximal et durable. Des

adaptations et investissements importants dans les centres de tri belges sont pour cela nécessaires. Concrètement, dix – de préférence même onze – fractions devront déjà être triées lors de la première phase (de transition), par rapport à huit précédemment. À partir de 2021, la barre sera placée encore plus haut avec un tri en 14 fractions séparées pour la deuxième phase (définitive).

Fost Plus a envoyé l'été dernier les premières demandes d'offre pour le tri

de la fraction élargie des PMC. Pour un certain nombre d'intercommunales flamandes – qui représentent ensemble 1,5 million d'habitants – les décisions d'adjudication avaient déjà été prises le 29 octobre 2018. Le tri de la fraction élargie des PMC provenant des intercommunales IDM, Verko, MIWA et Ibogem a été octroyé au centre de tri d'Indaver, celui des intercommunales IVM, ILvA, MIROM et IVOO au centre de tri de Vanheede. Les contrats ont été conclus durant la seconde moitié de

Avant c'était **oui**.
Et c'est toujours **oui**.



Avant c'était **non**.
Et bientôt ce sera **oui**.



QUELLES SONT LES IMPLICATIONS DE LA COLLECTE ÉLARGIE DES PMC SUR LES TARIFS POINT VERT ET SUR VOTRE DÉCLARATION ?

novembre 2018, afin que la collecte élargie puisse démarrer au cours de l'année 2019.

En Wallonie, une demande d'offre similaire a été envoyée pour environ 500 000 habitants relevant de la zone d'action de l'intercommunale Intradel (région de Liège et environs). Les centres de tri de SUEZ et Vanheede y assureront les activités de tri. Dans le cadre d'une enquête réalisée auprès des centres de tri publics, Valtris a en outre introduit un projet en vue de trier les emballages en plastique supplémentaires. Au cours de 2019, 450 000 habitants de l'intercommunale BEP et de deux communes de Tibi passeront encore à la collecte élargie. Au total, 2,5 millions d'habitants pourront donc utiliser le nouveau sac bleu fin 2019.

CHOIX CLAIR POUR UN RECYCLAGE MAXIMUM ET DURABLE

En juillet 2018, le projet pilote pour la collecte élargie a aussi été étendu à la zone d'action complète de l'intercommunale IMOG, qui représente 230 000 habitants, dans la ville de Waregem. Au cours de 2019, en concertation avec Intradel, le projet pilote devrait être étendu aux 500 000 habitants restants d'Intradel dans la commune de Hannut. Il s'agit à chaque fois ici d'un scénario de transition, où le sac PMC est uniquement élargi à tous les emballages en plastique dur et où les films sont collectés en porte-à-porte dans un sac transparent séparé. Pour finir, les scénarios élargis existants – comme le sac rose – se poursuivent également.

L'élargissement du sac PMC à tous les emballages en plastique mènera, dans les prochaines années, à une nouvelle hausse générale des tarifs Point Vert. Mais pour les entreprises qui commercialisent des emballages faciles à trier et à recycler, la hausse peut rester relativement limitée ou les tarifs pourraient même baisser.



Fost Plus a annoncé plus tôt cette année que les tarifs Point Vert pour l'année de déclaration 2019 augmenteraient en moyenne de 15 %. Cette hausse est principalement liée à l'élargissement de la collecte des PMC, dont le surcoût annuel est estimé à 37 millions d'euros.

Outre la hausse des tarifs, la déclaration a également été adaptée. Pour la déclaration 2019, nous avons ainsi introduit un code matériau 011 adapté, qui s'appelle désormais *Plastiques autres*. Cette catégorie comprend les emballages en plastique que nous collecterons à des fins de recyclage via le nouveau sac bleu.

Un certain nombre de matériaux disparaissent aussi de ce code matériau : il s'agit entre autres d'emballages en XPS, EPS et des emballages en plastique compostables. Ils sont transférés dans le code matériau 014 - Valorisé. Pour éviter toute ambiguïté : cette adaptation ne sera introduite que pour la déclaration 2019.

Dans les prochaines années, nous évoluerons vers une nouvelle éco-modulation des tarifs, ce qui accentuera encore l'écart entre les emballages recyclés et non recyclés. De cette manière, nous incitons les entreprises à opter pour des matériaux faciles à trier et à recycler. Nous élargirons également le nombre de codes matériau, avec une différenciation plus fine entre les différents types de plastiques.

LA SENSIBILISATION EST CONTAGIEUSE

Real Win est spécialisée dans la production de portes et fenêtres en pvc et en aluminium pour le marché professionnel. L'entreprise est établie à Gembloux et s'est positionnée dès sa création comme un précurseur en matière de tri des déchets.



Lies Van Hecke,
HRM & Executive Officer Real Win.

« **N**ous avons toujours trié autant que possible », explique Lies Van Hecke, HRM & Executive Officer au sein de l'entreprise. « En 1996, nous avons démarré la production de portes et fenêtres en aluminium. Dès le début, nous avons conservé séparément les chutes de sciage d'aluminium pour les recycler. Mais nous trions aussi depuis des années les déchets de pvc, les chutes de sciage de coffrage en acier, les films en plastique et le papier-carton. »

L'entreprise trie les PMC depuis septembre 2014, alors que l'obligation légale n'est entrée en vigueur en Wallonie qu'en janvier 2016. « Ce que nous pouvons faire à domicile, nous devons pouvoir le faire ici, telle était notre approche. Le tri des PMC a en outre permis de réduire fortement les déchets résiduels dans l'entreprise. »

L'introduction du sac bleu s'est faite sans heurts. « Les autocollants et les affiches de Fost Plus ont été placés aux endroits nécessaires et nous avons envoyé un mailing à tout le monde », explique Lies Van Hecke. « Nous avons en outre placé une petite poubelle bleue à côté de chaque poste de travail. Pour moi, il était surtout

important que ces poubelles soient bleues et qu'il y en ait une à chaque poste de travail. De cette manière personne ne peut se tromper et nos collaborateurs ne doivent pas traverser l'atelier pour chaque canette ou bouteille. »

**"NOUS PLAÇONS DES
POUBELLES BLEUES À
CHAQUE POSTE DE TRAVAIL."**

Lies Van Hecke
HRM & Executive Officer chez Real Win

Les collaborateurs doivent eux-mêmes vider la petite poubelle. Le soir, ils la vident dans l'une des grandes poubelles bleues, le lendemain, ils la ramènent à leur poste de travail. « Le système fonctionne parfaitement, le personnel est très discipliné », déclare Lies Van Hecke. « La seule chose que je dois encore parfois répéter, c'est d'aplatir les grandes bouteilles d'1,5 l avant de les jeter avec les PMC. »

Entre-temps, la sensibilisation de Real Win ne se limite pas à ses propres collaborateurs. Ainsi, l'entreprise demande aux fournisseurs qui utilisent une quantité excessive de films en plastique de réduire l'emballage de leur matériau. L'entreprise renvoie également les profils L en carton utilisés par un autre fournisseur pour livrer son matériau en toute sécurité chez Real Win. « Récemment, ce fournisseur a même demandé à tous ses clients de lui renvoyer ses profils L pour qu'il puisse tous les réutiliser », explique Lies Van Hecke en riant.

Un autre fournisseur livre des armatures dans des boîtes en plastique résistantes pour lesquelles Real Win doit payer une caution. « S'ils récupèrent les boîtes, nous récupérons notre caution. Excellente idée ! Si chaque entreprise regarde un peu autour d'elle, nous pouvons en faire plus que nous le pensons pour l'environnement. Dans tous les cas, nous sommes fiers de pouvoir apporter notre pierre à l'édifice ! »



LA CROISSANCE DE LA CONSOMMATION ON-THE-GO COMPORTE DE NOUVEAUX DÉFIS

Nous consommons tous de plus en plus de produits alimentaires on-the-go, ce qui génère des défis supplémentaires en matière de déchets sauvages et de tri. Le trendwatcher Stefaan Vandist nous explique l'origine du modèle de consommation on-the-go et comment nous pouvons nous attaquer à la problématique en matière de déchets qui en découle.

« **L**e succès de la consommation on-the-go est notamment lié à notre sentiment d'érosion du temps : nous prestons plus d'heures de travail, notre horaire est plus irrégulier et nous devons souvent nous déplacer plus loin. Le nombre de personnes dont l'emploi du temps est irrégulier et morcelé a augmenté. Nous avons donc l'impression de disposer de moins de temps et nous avons donc davantage recours à des solutions pratiques, » déclare Stefaan Vandist.

Plus de créativité

« En ce qui concerne la problématique des déchets sauvages, nous devons partir à la recherche de solutions plus créatives que celles que nous utilisons aujourd'hui. Nous ne pouvons pas continuer à nous limiter aux messages purement rationnels des campagnes d'information classiques. Générer un changement de comportement par le biais de campagnes s'est toujours révélé le chemin le plus long. Jeter les déchets dans la poubelle n'a qu'une faible implication émotionnelle (*low emotional involvement*) et nous devons donc essayer d'accroître l'implication des citoyens d'une manière ou d'une autre. »

« Il ressort de différents projets dans le domaine de l'économie comportementale que la stratégie la plus efficace consiste tout simplement à nettoyer les lieux et à les garder propres. Une place propre est la stratégie la plus efficace pour la garder propre. Car si des déchets jonchent le sol, les gens ont tendance à penser que c'est normal. Mais si l'endroit est propre, le seuil social est très élevé pour jeter un déchet à terre. »

Ambitions circulaires

Dans le prolongement de cette réflexion, les pouvoirs publics et les entreprises doivent inciter le citoyen à changer sa

DOUBLE DÉFI

« La croissance de la consommation on-the-go nous met face à un double défi », déclare Ann Nachtergaele, de Fevia, la fédération de l'industrie alimentaire. « Nous devons non seulement éviter que les personnes jettent leurs déchets par terre, mais aussi leur offrir la chance de trier leurs déchets, tout comme ils le font à domicile. »

« En tant que secteur, nous avons l'ambition d'évoluer vers une gestion complètement circulaire de nos emballages », explique Géraldine Verwilghen, de Comeos, la fédération des distributeurs. « Un grand nombre de membres se dirigent déjà dans cette direction mais une approche plus vaste, impliquant tous les maillons de la chaîne, est aussi certainement nécessaire. »

façon de gérer les déchets et les matériaux. L'économie circulaire est à notre porte et offre de nombreuses opportunités en matière d'innovation. Nous devons donc nous efforcer de commercialiser davantage de produits issus, entièrement ou en partie, du circuit circulaire, mais devons également impliquer le consommateur dans ce processus. Les gens adorent connaître l'histoire qui se cache derrière le produit : c'est la nouvelle publicité. Selon Google, 81 % de la génération Y privilégie les marques qui les impliquent dans l'histoire (non fictionnelle !) que sous-tend le produit. Et chez Unilever, les marques de leur portefeuille qui communiquent explicitement sur la durabilité connaissent une évolution deux fois plus rapide. »

À la recherche du sweet spot

« Il est important que nous considérons les déchets, en toutes circonstances, comme un matériau, un élément constitutif d'un tout qui doit encore être créé. À cet effet, nous devons oser élargir notre mode de pensée technologique traditionnel à de nouvelles approches. Ainsi, l'entreprise belge Foodmaker a introduit une assiette comestible composée d'un mélange de blé concassé et de flux résiduels du secteur alimentaire. L'assiette peut entre autres être utilisée pour la soupe et les salades. Environ la moitié des clients mangent ensuite l'assiette, qui a le goût d'un cracker. Les assiettes restantes sont compostées. Tout l'art consiste à trouver le *sweet spot*, la passerelle entre le bénéfice écologique et l'avantage pour le consommateur. »



À PROPOS DE STEFAAN VANDIST

Stefaan Vandist travaille comme trendwatcher et conseiller en innovation. Il aide les entreprises, les pouvoirs publics et les start-ups à explorer des défis importants et à développer les « boulevards de l'innovation ». Stefaan Vandist est également coauteur du livre 'We, Myself & AI'.

CARREFOUR OPTIMISE SES EMBALLAGES

Carrefour ambitionne, d'ici 2025, de remplir ses rayons uniquement de produits avec des emballages recyclables. C'est la raison pour laquelle le groupe a déjà examiné, il y a quelques années, dans quelles catégories de produits il pouvait réaliser le plus d'économies sur le plastique. L'accent a ainsi été mis entre autres sur les emballages de viande.

Les emballages pour les produits à base de viande représentent un défi de taille, étant donné qu'ils doivent satisfaire à des conditions très divergentes. De plus, les emballages pour les préparations à base de viande répondent encore à d'autres exigences que celles pour les produits à base de viande non préparée. « Nous voulons néanmoins conserver autant que possible une uniformité au niveau de nos emballages de viande », précise Lotte Krekels, Packaging manager pour Carrefour Belgique. « Alors que l'offre de viande dans nos magasins provient de différents fournisseurs, qui ont donc dû suivre un processus d'harmonisation. Cela a naturellement nécessité des investissements considérables, et le trajet d'optimisation a donc duré un certain temps. »

Contrôle de durabilité

« Nous avons démarré le trajet avec un certain nombre d'ateliers, au cours desquels nous avons examiné en interne quelles étaient les attentes pour les nouveaux emballages et quelles informations nous voulions voir figurer sur ces derniers. Nous avons ensuite fait appel à un

« LES NOUVEAUX EMBALLAGES SONT AUSSI DURABLES QUE POSSIBLE À TOUS ÉGARDS »

bureau de design, qui a développé plusieurs propositions pour les nouveaux emballages. Nous avons soumis les plus intéressantes d'entre elles à Fost Plus pour un diagnostic d'emballage. Nous avons ainsi pu nous assurer que les nouveaux emballages seraient, à tous égards, aussi durables que possible. »

Nouveaux emballages recyclables

En ce qui concerne la viande de veau, Carrefour passe à la technique d'emballage « skin ».

Il s'agit d'un emballage sous vide qui se compose d'un fond en carton recouvert d'un film en plastique. Cette technique d'emballage en finit avec les plateaux en plastique et prolonge en outre la durée de conservation de la viande jusqu'à 14 jours. Un inconvénient est que la viande change légèrement de couleur. Mais une fois l'emballage ouvert, la viande reprend sa couleur d'origine après une dizaine de minutes.

Carrefour a veillé à ce que le film puisse être facilement détaché du carton. De plus, un dessin sur l'emballage incite le consommateur à retirer le film, afin que le carton et le film puissent être triés correctement. En ce qui concerne les autres catégories de viande, Carrefour a opté pour une barquette transparente

« CARREFOUR A LA CONVICTION PROFONDE QU'IL EST IMPORTANT DE FAIRE BOUGER LES CHOSSES MAIS, D'UN AUTRE CÔTÉ, ON NE SAIT JAMAIS AVEC CERTITUDE SI LE CONSOMMATEUR APPRÉCIERA LE NOUVEL EMBALLAGE. »

Lotte Krekels,
Packaging manager chez Carrefour Belgique



composée d'un seul matériau. Cet emballage est recyclable à 90 % et remplace la barquette noire traditionnelle. Les barquettes noires ne peuvent pas être détectées automatiquement sur les lignes de tri, de sorte qu'il est difficile de les trier et de les recycler correctement.

Les clients veulent réduire l'utilisation du plastique

« Nous remarquons que les Belges sont devenus plus critiques face à l'utilisation de plastiques dans les matériaux d'emballage. À l'heure actuelle, il arrive même que les clients nous écrivent un e-mail pour nous dire que, selon eux, nous utilisons trop de plastique dans certains emballages. D'autre part, nous ne pouvons naturellement pas perdre de vue que les plastiques aident à conserver la fraîcheur des aliments et que le gaspillage alimentaire a un impact plus important sur l'environnement que l'emballage. En tout cas, nous voulons, d'ici 2025, que tous nos emballages soient recyclables, réutilisables ou compostables. Ainsi,

nous proposons aujourd'hui des snacks de légumes dans un gobelet en carton, tandis qu'ils étaient précédemment emballés dans des petits seaux en plastique.

Le plastique n'avait pas ici de valeur ajoutée, et nous sommes donc partis à la recherche d'une alternative.

Le nouvel emballage se compose de carton avec un couvercle PET (80 % RPET), et est donc 100 % recyclable.

Nous pouvons ainsi économiser 40 tonnes de plastique par an. »



FOST PLUS AU WORLD RESOURCES FORUM



Le 26 février 2019, Fost Plus a organisé un atelier au *World Resources Forum*. Le thème : l'importance

d'une approche intégrée pour un recyclage qualitatif des déchets d'emballages en plastique.

Le *World Resources Forum 2019* s'est tenu à Anvers du 24 au 27 février. L'OVAM était l'organisation en charge de l'accueil de cette édition, qui avait comme thème central *Closing Loops – Transitions at Work*.

Avec la collecte élargie des PMC, Fost Plus ambitionne un recyclage durable de tous les emballages en plastique. Pendant notre atelier, nous avons partagé avec les orateurs de Colruyt, Vanheede Environment Group et Wellman Recycling des points de vue concernant quatre aspects essentiels d'une approche circulaire réussie : le concept de design for recycling, des centres de tri performants, un recyclage qualitatif et la notion de design from recycling. Les absents avaient tort.

FOST PLUS S'ATTAQUE AUX EMBALLAGES DIFFICILES À RECYCLER

Avec la collecte élargie des PMC, nous allons capter de nombreux emballages en plastique supplémentaires et ainsi augmenter le taux de recyclage des emballages en plastique. « Il reste pourtant un certain nombre de types d'emballages qui sont très difficiles à recycler », explique Nicolas Egri, conseiller en prévention chez Fost Plus. « Nous voulons aujourd'hui nous attaquer à cette problématique en étroite collaboration avec nos membres. »

Dans une première phase, Fost Plus a répertorié les emballages difficilement recyclables sur la base des déclarations des membres. « Nous avons identifié un potentiel de 17 000 tonnes d'emballages auxquels nous voulons nous attaquer en priorité. À titre comparatif, il s'agit d'un volume comparable à celui des cartons à boissons commercialisés chaque année. »

Parmi les emballages identifiés, on retrouve entre autres les sachets de chips, les emballages pour le café, les barquettes EPS noires, les blisters de médicaments et les emballages de lait infantile. « Il s'agit souvent d'emballages qui combinent différents matériaux parmi le plastique, le papier ou le métal – généralement pour des raisons d'hygiène et pour une meilleure conservation. »

« Nous sommes pourtant convaincus que nous pouvons trouver des alternatives en collaboration avec les producteurs. Dans les prochains mois, nous nous mettrons autour de la table avec plusieurs de nos membres afin de discuter de cette problématique. « Ces initiatives permettront de concilier l'aspect écologique et économique, en diminuant la contribution au tarif Point Vert de nos membres qui mettent davantage d'emballages recyclables sur le marché. »

Vous mettez sur le marché des emballages non recyclables et souhaitez discuter des alternatives recyclables possibles ?

N'hésitez pas à contacter notre département Prévention à l'adresse prevention@fostplus.be.

LES ENTREPRISES PASSENT À L'ACTION

Lors d'une grande action de nettoyage sur la zone industrielle de Maaseik, plus de 50 collaborateurs provenant d'une dizaine d'entreprises locales sont passés à l'action. En fin de compte, pas moins de 20 grands sacs de déchets ont pu être collectés. « Cela nous a tout de même effrayés », déclare Annick Meyers, gestionnaire de parc chez Quares. « Si nous avions prévu plus de temps, nous aurions même pu en ramasser davantage ».

Initiée par l'entreprise Quares et l'asbl Ondernemingsvereniging Jagersborg Maaseik, l'action a duré deux petites heures et s'est concentrée sur les parties communes du site industriel. « Sur la base des inscriptions, nous avons établi un planning et réparti les participants en petits groupes », précise Annick Meyers. « Et au vu du grand nombre d'enfants présents, nous avons fait en sorte qu'ils ne couvrent que les parties les plus calmes du site industriel. Par la suite, les participants ont pu se restaurer à une friterie mobile et nous avons également prévu un château gonflable. Tout cela grâce au soutien de Mooimakers. »

« Nous avons trouvé beaucoup de déchets sauvages – en particulier des canettes et des mégots de cigarettes – au bord de la route et dans les accotements. Mais



il y avait aussi d'autres déchets, comme des fragments de pneus de camions, un sac de vêtements et des panneaux en bois d'agents immobiliers. Nous avons à chaque fois pris une photo de ces panneaux et nous les avons envoyés au courtier en question en le priant

aimablement d'être vigilant à l'avenir. Au niveau des passages plus fréquentés, nous avons trouvé une quantité relativement importante de déchets sauvages, tandis que les déchets de plus grande dimension se trouvaient principalement dans les rues plus calmes. »

LE PARC DE LAEKEN DEVIENT PLUS PROPRE ET PLUS DURABLE

Le Parc de Laeken est un lieu de pique-nique populaire, pour les Bruxellois comme pour les touristes. Cela implique naturellement la présence d'une grande quantité de déchets, des boîtes de pizza vides aux sacs en plastique contenant des restes de repas. Les PMC représentent environ un quart des déchets dans le parc.

Il s'agit donc de l'endroit idéal pour un projet pilote qui doit non seulement améliorer la propreté du parc mais aussi stimuler le tri des PMC. Le projet s'est déroulé de début juillet à fin septembre, période à laquelle le parc accueille traditionnellement le plus de visiteurs. Dans les zones de pique-nique, 24 îlots de tri ont été

installés pour la collecte séparée des déchets résiduels et des PMC. Grâce à des inscriptions et autocollants bien visibles, les visiteurs les remarquent immédiatement et peuvent jeter leurs déchets dans la poubelle adéquate.

Pour renforcer le projet, Bruxelles Environnement, Bruxelles Propreté et Fost Plus ont également organisé différentes actions de sensibilisation dans le parc. Les gardiens du parc et agents de propreté ont reçu une formation spécifique dans le cadre du projet. Un camion électrique est utilisé pour vider les poubelles, de sorte que les émissions de CO₂ et les nuisances sonores pour le parc sont restées limitées.

Par ailleurs, ce projet pilote ne s'arrête pas là. Les résultats sont maintenant utilisés pour améliorer aussi la propreté et le tri dans d'autres parcs de la Région de Bruxelles-Capitale.